

Examen DAEFLE - Phonétique

Examen - Standard

Ref	Dates	Jours	Heures	Durée	Financement	CHF
340715						CHF 89

DÉFINITION

Examen DAEFLE - Phonétique fait partie des 6 épreuves à valider afin d'obtenir le Diplôme d'Aptitude à l'Enseignement du Français Langue Étrangère.

PRÉREQUIS

Attestation de validation de l'épreuve "Phonétique".

PUBLIC

Pour celles et ceux qui préparent le Diplôme d'Aptitude à l'Enseignement du Français Langue Étrangère.

EVALUATION ET TITRE DÉCERNÉ

Phonétique dure 1h30 et aura lieu sur le premier jour des examens pour chaque session.

OBJECTIFS

Valider les acquis de l'épreuve "Phonétique".

CONTENU

De manière générale, le DAEFLE comporte 6 blocs, soit une épreuve par bloc de compétences.

La validation des blocs est conditionnée par une note au moins égale à 50/100 au total, dont au moins 20/55 au contrôle continu et 20/45 à l'épreuve finale.

Méthode

Examen écrits sur papier.

INTERVENANTS

Ifage est formé pour coordonner et assurer le passage des examens.

REMARQUES

L'examen "Phonétique" fait partie des 6 blocs de compétences fondamentaux à valider afin d'obtenir le diplôme :

5 blocs de compétences fondamentaux :

- évoluer dans son milieu professionnel,
- préparer un cours,
- animer un cours,
- accompagner les apprenants par l'évaluation,
- favoriser l'acquisition de la prononciation.

1 bloc de compétence de spécialisation au choix :

- enseigner le français aux adultes peu ou pas scolarisés,
- enseigner le FOS,
- enseigner le FLE aux enfants.

CONTACT

E : alliancefrancaiseneve@ifage.ch

T : +41 (0)22 807 3069